

Le mot du Bourgmestre



Extrait du bulletin communal de juin 2005

En 1999, le Conseil provincial a exprimé sa volonté de mener une réflexion prospective sur la province de Luxembourg : quel pourrait être le visage de la province à l'horizon 2010 dans une perspective wallonne et transfrontalière ?

Pour encadrer sa réflexion, un Comité de Pilotage présidé par le Gouverneur, Bernard Carprasse, fut mis en place. Ce comité regroupe les forces vives du Luxembourg et une équipe technique pluridisciplinaire.

Pendant quatre années, un travail d'enquête et d'analyse a été mené afin de dégager les grands enjeux pour les 10 années à venir.

Fin 2004, au terme d'une vaste consultation de tous ceux qui exercent des responsabilités dans le Luxembourg et au-delà, de grandes orientations ont été synthétisées en quatre « Regards » et une « Vision ». Ceux-ci ont été ensuite exposés aux élus provinciaux et communaux, aux diverses institutions impliquées dans les domaines de l'économie, du secteur social, de la culture, du tourisme, des sports, etc.

Ce visage a été présenté aux Assises du Territoire ce 4 juin à Libramont. Il a été coulé dans une Charte que tout acteur du développement qui le souhaite, peut signer.

La Charte prône la mise en relation de ces derniers afin de constituer un réseau d'action et une gestion concertée. L'objectif de ce réseau est que les porteurs de projets locaux puissent bénéficier de relais vers les niveaux de décision supérieurs.

La Charte énonce six axes stratégiques majeurs qui renvoient à des orientations et priorités du Luxembourg à l'horizon 2010.

Ce 4 juin, les signataires de la Charte ont pris un engagement moral montrant la volonté de chacun de concourir, en fonction de ses moyens d'action et de ses idées de projets, à la concrétisation de Luxembourg 2010.

Aux différents niveaux de pouvoir, elle offrira les ressources d'une aide à la décision. Aux porteurs de projets particuliers, elle offrira les ressources d'une référence légitime pour la construction de leurs actions.

Si la Charte définit la ligne directrice de la démarche, elle doit maintenant se traduire en objectifs concrets, dans un document qui s'intitulera « Le Contrat d'Action ».

Le Contrat d'Action sera alimenté par les acteurs de développement. Il reviendra à chacun d'entre eux, quel que soit son niveau d'implication, de proposer et de partager les actions qui sont susceptibles de cadrer avec la vision proposée de notre territoire.

Les derniers mois de l'année 2005 seront consacrés à l'expérimentation de projets sélectionnés, à la communication de la démarche et à la consolidation du Réseau d'Action.

En 2006, outre la poursuite des actions entreprises, la mise en place d'une procédure d'évaluation de l'état d'avancement des projets sera étudiée.

La valeur ajoutée de Luxembourg 2010 :

- amplification des projets ;
- inscription des projets dans une démarche reconnue par la Région wallonne ;
- mise à disposition d'outils collectifs ;
- production de nouvelles connaissances ;
- lieu de mobilisation ;
- méthode de gestion participative et concertée ;
- plateforme d'échanges d'expériences et de savoir-faire via le Réseau d'Action.

En conclusion, Luxembourg 2010, c'est :

- Une Vision de développement intégré, maîtrisé, concerté, équilibré et innovateur du territoire luxembourgeois.
- Une méthode qui relève d'un état d'esprit constructif : l'action par la mise en relation et le partenariat entre acteurs de développement.
- La construction de projets transversaux et fédérateurs.
- Un objectif global : la mise en mouvement du territoire luxembourgeois par la mobilisation du potentiel existant autour d'un projet d'avenir commun.

Pour plus d'informations, vous pouvez obtenir les documents relatifs au projet Luxembourg 2010, en téléphonant au n° 063/231.847 ou en les téléchargeant dans la rubrique « Documents » sur le site www.luxembourg2010.be

La démarche Luxembourg 2010 est aussi à l'écoute de vos projets/idées. Elle vous invite à faire état de vos propositions et suggestions à l'adresse info@luxembourg2010.be

Benoît TRICOT